

débrouille pour survivre. De 2004 au début 2009, l'inflation est passée de 15 à 40% et, pour la même période, le franc guinéen (GNF) a plongé et perdu 50% de sa valeur. Le taux de change avec l'euro ou le dollar varie au jour le jour.

Le 22 décembre 2008 disparaissait le général Lansana Conté. Le président de l'Assemblée nationale, Aboubacar Somparé, demande l'application de l'article 34 de la Constitution qui prévoit sa désignation comme chef d'Etat par intérim. Mais dès le 23, le capitaine Moussa Dadis Camara, d'abord considéré comme le porte-parole de la junte militaire qui prend le pouvoir sous le nom de Conseil national pour la démocratie et le développement (CNDD), annonce sur les ondes de la radio nationale la dissolution du gouvernement et de toutes les institutions. Il devient rapidement le leader du CNDD et par conséquent le président autoproclamé de la République de Guinée. Son arrivée au pouvoir ressemble à s'y méprendre à celle de son prédécesseur. Souhaitons pour le peuple guinéen que la ressemblance s'arrête là!

Les grandes campagnes de « Dadis »

Dadis, puisque c'est ainsi qu'on l'appelle dorénavant est, depuis, omniprésent sur les ondes (radio et télé) guinéennes, tenant des conférences de presse en direct sur toutes sortes de sujets, sautant de la lutte contre la corruption au patriotisme, en passant par une dissertation sur l'amitié, une adresse à la jeunesse... Ce coup de force est aussitôt dénoncé par les partis politiques guinéens, l'intersyndicale née au lendemain des mouvements de 2007 et le regroupement des associations de la société civile. La communauté internationale dénonce à son tour le coup d'Etat et met en place le Groupe international de contact sur la Guinée (Gic-G), composé notamment de

représentants de la Communauté des Etats d'Afrique de l'Ouest (Cedeao), de l'Union africaine, des Nations unies et de différents bailleurs de fonds de la Guinée dont la France. Des rencontres ont lieu entre le Gic-G et le CNDD en février, mars et mai 2009. Au menu des discussions: l'agenda de la junte, la situation économique, sociale et politique de la Guinée. L'une des conditions posée par le Gic-G est l'organisation d'élections législatives et présidentielles dans des délais rapprochés. Lors de la rencontre de mai, le groupe de contact a rappelé «l'engagement des membres du CNDD et du Premier ministre de ne pas se présenter aux élections» et se réjouit «de la réaffirmation de cet engagement par le président du CNDD lors de l'audience accordée au Groupe».

Une mission conjointe FMI/Banque mondiale s'est rendue en Guinée fin mars. Elle n'a pu que dresser le constat de la gravité de la situation économique et financière, avec un recul des recettes et une augmentation des dépenses. Les premiers mois de l'année 2009 ont vu une forte contraction de l'activité économique avec un recul du secteur minier, un ralentissement des transferts financiers de la diaspora, la position attentiste des entrepreneurs... Et, conséquence de la campagne anticorruption engagée par la junte, le ralentissement du secteur de la construction lié à celui du blanchiment de l'argent de la drogue.

En effet, Dadis a engagé une grande campagne contre les trafics illicites, allant jusqu'à l'arrestation du fils de l'ancien chef d'Etat. Il semblerait que la ville de Conakry se soit soudain vidée de résidents colombiens et nigériens ayant déserté leurs pénates en une nuit. De hauts responsables de la Banque centrale ont dû rendre compte de leurs activités de transferts de fonds sur des comptes de sociétés fictives à l'étran-

«**Dadis a engagé une grande campagne contre les trafics illicites. Mais jusqu'où ira cette campagne? Certaines personnes ayant tiré profit de ces trafics occupant des postes importants aujourd'hui, le risque de déstabilisation au sein de la junte est réel, faisant même craindre l'éventualité d'un autre putsch.**»

ger; des personnes occupant des postes à responsabilité dans la police, au ministère des Mines étaient également interpellées et incarcérées. Certains des interrogatoires, conduits par le nouveau chef de l'Etat en personne, sont retransmis sur les ondes. Mais jusqu'où ira cette campagne? Certaines personnes ayant tiré profit de ces trafics occupant des postes importants aujourd'hui, le risque de déstabilisation au sein de la junte est réel, faisant même craindre l'éventualité d'un autre putsch.

Les « forces vives » en action

Face à cette situation, plusieurs organisations se sont réunies au sein des « Forces vives », constituées par le Conseil national des organisations de la société civile (CNOSCG), la Coalition nationale des organisations de défense des droits humains (CNODDH), qui rassemble une quarantaine d'organisations, et l'Inter-centrale syndicale CNTG/USTG, élargie à l'ONSLG/UDTG. Ces organisations sont des interlocuteurs permanents de toutes les instances nationales ou internationales impliquées dans le processus engagé aujourd'hui en Guinée. Mieux, elles sont à l'initiative et ont d'ores et déjà proposé un chronogramme pour l'organisation des élections législatives et présidentielles: le 11 octobre 2009 (élections législatives), le

13 décembre 2009 (élections présidentielles - premier tour), et le 27 décembre 2009 (élections présidentielles - deuxième tour). Cette proposition a été acceptée par le CNDD, qui a renouvelé son engagement pour un retour à l'ordre constitutionnel. Auparavant devront être réalisées dans la transparence la mise à jour du fichier électoral, sa correction et sa publication, la confection et la distribution des cartes d'électeurs et l'adoption par ordonnance de la loi fondamentale révisée. Cette révision sera conduite par le Conseil national de transition (CNT), dont la mise en place effective devrait être consacrée par une ordonnance.

Dans l'agenda des « Forces vives » se trouvent également l'accès équitable aux médias pour toutes les parties prenantes à la transition, la fin des violations des droits de l'Homme et de l'impunité des actes commis par des hommes armés en uniforme. En effet, il n'est pas rare aujourd'hui que des groupes de militaires « incontrôlés » se livrent au pillage et à des violences diverses contre des particuliers, connus ou non. «Le gouvernement doit discipliner les soldats», titre un rapport publié fin avril par Human Rights Watch. Et à un horizon un peu plus lointain, les « Forces vives » entendent également que soit faite la lumière sur les crimes de la première République et que la Commission d'enquête sur les exactions commises en 2006 et 2007 mène ses activités à terme. La mobilisation de la société civile guinéenne est vraiment impressionnante. Malgré une situation très critique à différents points de vue, il est surprenant de constater la force des espoirs manifestés par les citoyens mobilisés dans les différents collectifs. Leur attente, la réalisation d'un rêve caressé depuis l'indépendance: voir enfin la Guinée marcher vers la démocratie et le développement. ●

Pour en savoir plus :

- <http://info-projeg.over-blog.net/>,
- <http://www.hrw.org/fr>,
- <http://www.fidh.org>,
- http://www.ambafrance-gn.org/france_guinee/,
- <http://www.gn.undp.org/>,
- <http://www.fao.org/nr/water/aquastat/countries/guinea/indexfra.stm>.

Libertés syndicales à l'encan

Un entretien avec Beatriz Lujan, coordinatrice du Frente Auténtico del Trabajo, l'une des organisations syndicales indépendantes du Mexique, décrit dans un entretien accordé à *Hommes & Libertés* les impacts de la crise, la situation désastreuse des droits syndicaux et plus généralement des droits de l'Homme dans le pays.

Le voyage présidentiel de Nicolas Sarkozy en mai dernier a amené les médias français à se pencher sur le grand voisin du sud des Etats-Unis. Les portraits esquissés à ces occasions évoquent un pays dégradé, tant au plan social que démocratique. Un pays aux prises avec une grande criminalité, arrogante et offensive. Un pays enfin qui a vu ses problèmes économiques et sociaux traditionnels décuplés par la crise économique mondiale. L'entretien que

H&L publie ci-dessous éclaire un aspect à la fois ubuesque autant que scandaleux de la législation du travail. Au point de déclencher une campagne de protestation syndicale internationale.

H&L: Comment caractériser l'état de la démocratie au Mexique, tant au plan politique que social?

Beatriz Lujan: Les élections présidentielles de 2006 ont été entachées de fraudes électorales, les pires de l'histoire du pays. Pour

Après l'élection de Felipe Calderon, la moitié des habitants du pays se sont mobilisés - mobilisations qui durent encore - pour mettre en cause sa légitimité et celle de son gouvernement.



la première fois, il était possible qu'un parti de gauche arrive au pouvoir. La fraude y a mis obstacle. Après l'élection de l'actuel Président, de droite, la moitié des habitants du pays se sont mobilisés - mobilisations qui durent encore - pour mettre en cause sa légitimité et celle de son gouvernement. Mais aujourd'hui, les gens ne croient plus à la politique, et on s'attend pour l'avenir à un très fort taux d'abstention. L'une des conséquences, c'est un regain d'influence du PRI, parti de centre droit qui a été au cœur du pouvoir politique des dernières décennies et qui se trouve être, dans une large mesure, responsable de la situation actuelle.

Au plan social, cela ne vaut guère mieux. Nous comptons plus de cent millions d'habitants, dont 45% sont économiquement actifs. Mais la moitié de ces 45% travaillent dans le secteur informel. 60% de la population vit en dessous du seuil de pauvreté et 29% de la population vit dans l'extrême pauvreté. Le pouvoir d'achat n'a pas connu de relèvement depuis 1975. A cette époque, le salaire minimum permettait d'acheter les cinquante-six produits figurant dans le « panier de la ménagère ». Aujourd'hui, avec le salaire minimum, on ne peut plus en acheter que six. L'essentiel des exportations est assuré par des *maquiladoras* qui, pour 60% d'entre elles, sont nord-américaines. A chaque fois que souffle un vent de récession, que l'économie américaine se ralentit, on assiste à des fermetures, à du chômage technique et du chômage tout court. Ces derniers mois, nous avons perdu plus d'un demi-million d'emplois. A quoi s'ajoutent les dix millions de migrants mexicains qui travaillent aux Etats-Unis, qui envoient de l'argent au pays et sont parmi les premiers à être licenciés. On estime que cette ressource a baissé de 30% environ...

H&L: Dans ce contexte de délégitimation de la démocratie

électorale et de détresse sociale, quel est l'impact sur les libertés en général, syndicales en particulier?

B.L.: La tradition syndicale mexicaine est corporatiste et porte le sceau de la corruption du Parti révolutionnaire institutionnel (PRI). Longtemps, en échange de leur soutien au PRI, les dirigeants syndicaux se voyaient faciliter l'accès aux postes de représentation électorale et aux avantages matériels qu'ils procuraient. Ce fonctionnement a entretenu l'absence de liberté, des alliances entre patronat et directions syndicales, et affaibli durablement tout esprit démocratique. Aujourd'hui, le Front authentique du travail (Fat) est l'une des rares organisations à dénoncer ce système qui ligote littéralement l'initiative revendicative et syndicale à travers ce que l'on appelle improprement des « contrats de protection »... qui ne sont en fait que des contrats de protection patronale. Le mécanisme est le suivant: un syndicat « officiel » négocie en tête-à-tête avec un employeur; ils établissent un accord, en général sur une base minimale. Ce document est ensuite présenté aux autorités du travail, à partir de quoi le ministère du Travail reconnaît d'un même élan la validité du syndicat et du contrat. La beauté du système, c'est que les salariés concernés peuvent n'être au courant de rien: ni du contenu ni de la convention collective censée les couvrir. En fait, ils ignorent le plus souvent jusqu'à l'existence du document en question.

Pour peu que le « syndicat » en question ne prélève pas de cotisations, les salariés demeurent dans l'ignorance. S'il les prélève, les travailleurs apprennent qu'ils ont un syndicat; mais ils ignorent l'identité de ses représentants, son adresse... En revanche, lorsque nous voulons former un syndicat indépendant, le niveau des exigences officielles devient subitement vertigineux: nous devons fournir la liste d'un minimum de

« Chaque salarié doit répondre oralement s'il soutient, oui ou non, la création d'un syndicat. A l'opacité totale côté employeur, on accole une transparence liberticide côté salariés. Et pas sans risques physiques: à la sortie, ceux qui ont voté pour la création d'un nouveau syndicat ont affaire à des nervis. »

vingt salariés favorables, avec leurs numéros de cartes d'identité et, de surcroît, la confirmation de l'employeur qu'il s'agit bien de salariés de son entreprise! Le processus peut durer des années. D'autant qu'au moment où, ayant obtenu les papiers demandés, je les présente, on risque de me répondre: « Ah, mais il y a déjà un syndicat! » Si je demande lequel, on me répond: « Ah, ça, on ne sait pas », car il n'y a pas de registre public. Idem pour la convention collective: pas de liste. Je peux évidemment aller la demander à mon employeur, mais disons que cela n'est pas sans risques...

H&L: N'a-t-il pas été possible d'attaquer ce système aberrant en justice?

B.L.: Nous avons réussi à desserrer l'étau ces dernières années en exigeant la tenue, en cas de présence de syndicats fantoches, d'élections à bulletins secrets. Car la loi prévoit, dans ces situations, d'aller à des élections générales dans l'entreprise; mais le vote a lieu sans urne, sans bulletin et sans isoler. Chaque salarié doit répondre oralement s'il soutient, oui ou non, la création d'un syndicat. A l'opacité totale côté employeur, on accole une transparence liberticide côté salariés. Et pas sans risques physiques: à

la sortie, ceux qui ont voté pour la création d'un nouveau syndicat ont affaire à des nervis dont on ignore s'ils travaillent pour le fameux syndicat-fantôme ou la direction. Mais leur violence est efficace.

Quant à Mexico, la gauche qui dirige la ville s'est engagée sous forme de lettre ouverte destinée aux travailleurs à ce que désormais la liberté de choisir son syndicat soit respectée et à ce que, en cas d'élection, le vote ait lieu à bulletin secret dans un lieu neutre. Mais c'est une petite avancée; même un lieu neutre n'évite pas les pressions physiques ou autres. De même, la Cour suprême a décrété, au mois de décembre dernier, qu'un vote secret était nécessaire pour choisir sa convention collective. Cette décision peut nous aider à faire jurisprudence. Nous avons réussi à la mettre en œuvre, dans des conditions très difficiles dans l'Etat de Guanajuato, spécialisé dans la production de chaussures. Un syndicat gouvernemental avait imposé une convention collective, et nous l'avons attaqué, rendu publique la situation et exigé publiquement un vote secret. Le vote a eu lieu. Les pressions gouvernementales ont été lourdes; les familles qui bénéficiaient de prêts au logement ont ainsi

« Nous sommes en étroite relation avec les organisations de la société civile et les organisations syndicales nord-américaines. L'Accord de libre-échange nord-américain (Alena) a paradoxalement accéléré nos propres échanges. »

été systématiquement invitées à « bien » voter. De même, alors que nous réclamions un certain nombre de prestations sociales, le gouvernement a commencé à les accorder... Nous avons finalement perdu (60/40), ce qui n'est pas un si mauvais score car c'était la première fois dans tout l'Etat qu'il y avait un vote à bulletin secret. Sans secret du vote, nous aurions eu moins de 20%...

H&L: Ce mouvement de dénonciation bénéficie-t-il de la solidarité internationale, à l'initiative d'autres organisations syndicales du continent?

B.L.: Nous sommes en étroite relation avec les organisations de la société civile et les organisations syndicales nord-américaines. L'Accord de libre-échange nord-américain (Alena) a paradoxalement accéléré nos propres échanges. Nous avons formé le Réseau mexicain d'action face au libre-échange (Remalc) et conclu une alliance avec d'autres réseaux, notamment canadien et nord-américain. C'est à partir de ce moment-là que des alliances fortes se sont conclues avec des réseaux similaires d'Amérique du Nord, qui continuent à nous soutenir et qui fonctionnent pour chacun des trois pays liés à l'accord de libre-échange. Il existe ainsi un bureau national aux Etats-Unis, au Canada et au Mexique et nous sommes solidaires des uns des autres. Dans chacun des trois pays on peut déposer une plainte à condition qu'elle soit reprise, la demande judiciaire doit être présentée dans un autre pays. Nous l'avons fait contre certaines transnationales américaines, essentiellement sur des cas de violation des libertés syndicales. L'an passé, le Fat et d'autres syndicats mexicains et canadiens ont porté plainte contre le gouvernement de la Caroline du Nord, aux Etats-Unis, pour entrave au droit à une convention collective. Au plan mondial, nous lançons une cam-

pagne contre ces contrats de protection patronale, campagne qui a le soutien de la Confédération des syndicats autonomes (CSA), de la Confédération syndicale internationale (CSI), inquiètes de voir le principe de ces contrats exporté en Amérique centrale... Avant, qui sait, de se généraliser.

H&L: Comment menez-vous campagne au Mexique même?

B.L.: Nous avons d'abord voulu briser l'opacité du système, y voir clair. Nous avons lancé pour cela une série de travaux, avec des chercheurs, des universitaires, pour évaluer le périmètre et le contenu de ces contrats. Nous avons découvert avec effarement que 90% des contrats existants relèvent de ce type de « protection ». Parallèlement nous avons découvert que, alors que la loi stipule une révision annuelle des salaires, ces contrats ne sont pratiquement jamais réévalués, sauf par des augmentations mécaniques et faibles du salaire minimum.

Sur la base de ces résultats, nous multiplions les réunions d'information, en présentant des témoignages directs de travailleurs victimes de ce système. Nous avons donné plusieurs conférences de presse et nous avons saisi les institutions mondiales comme le BIT. La gauche politique a accepté de porter série de propositions de réforme de la législation du travail. Mais le gouvernement a contre-attaqué en présentant une série de propositions qui prennent en compte les situations les plus scandaleuses et visent à... les légaliser en changeant la loi, tout en renforçant les pouvoirs du juge en matière sociale, au détriment des organismes paritaires. A quoi il faut ajouter la presse qui, dans notre pays, est presque totalement aux mains des autorités. C'est dire si nous attendons beaucoup de l'appui international. ●

Propos recueillis par Pierre Tartakowsky